

République Française
Département : CANTAL
Arrondissement : Aurillac
POLMINHAC - Commune

Délibération N° DE_013_2025

Le trente juin deux mille vingt-cinq, à 19 heures 30, l'assemblée convoquée le 24 juin 2025, s'est réunie en session ordinaire en SALLE DU CONSEIL EN MAIRIE, sous la présidence de ANDRE BONHOMME.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents (10) : ANDRE BONHOMME, JOSETTE VARET, DENIS ARNAL, MICHEL AMOUROUX, ALAIN BROUSSE, EVELYNE DELANOUE, ALAIN FALIERES, CLAUDINE LADOUX, GUILLAUME PRAT, DIDIER TOMA

Procurations (5) : MARIE-NOELLE MOULIER représentée par JOSETTE VARET, MARTINE BERGAUD représentée par MICHEL AMOUROUX, CHRISTOPHE BORNES représenté par DIDIER TOMA, ADELINE GUYON représentée par EVELYNE DELANOUE, Patricia GUERARD représentée par CLAUDINE LADOUX

Absents et Excusés (0):

Secrétaire de séance : MICHEL AMOUROUX

Résultats du vote : adoptée

Votants : 15

Pour : 15 - Contre 0 - Abstention : 0

Objet : TARIFS DES GARDERIES SCOLAIRES

Monsieur le Maire présente les proposition de la commission des finances pour les tarifs des garderies scolaires pour l'année 2025-2026.

A compter du 1er Septembre 2025, les tarifs des garderies scolaires seront les suivants :

GARDERIES DU MATIN	
Tarif 1er enfant	1.15 €
Tarif à compter du 2ème enfant	0.90 €

GARDERIE DU SOIR	
Tarif 1er enfant	1.60 €
Tarif à compter du 2ème enfant	1.20 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **ADOpte**, à l'unanimité, les tarifs ci-dessus, applicables à compter du 1er septembre 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an susdits
à POLMINHAC

DE_013_2025

Date de transmission de l'acte: 03/07/2025
Date de reception de l'AR: 03/07/2025
015-211501549-DE_013_2025-DE
A G E D I

ANDRE BONHOMME
Président de séance

MICHEL AMOUROUX
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 03/07/2025
Date de reception de l'AR: 03/07/2025
015-211501549-DE_013_2025-DE
A G E D I